

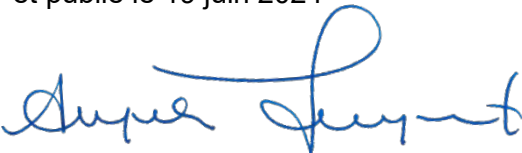
AVIS PUBLIC
CITATION D'UN IMMEUBLE ET D'UN OBJET PATRIMONIAUX
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 236-242 DE L'AVENUE DU PORTAGE
(LOT 2 808 722 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil municipal tenue le 10 juin 2024, un avis de motion a été donné et un projet de règlement N° 2024-1312 a été adopté concernant la citation à titre d'immeuble et d'objet patrimoniaux du presbytère Saint-Michel-Archange et du monument du Sacré-Cœur situés au 236-242, avenue du Portage (lot 2 808 722 au cadastre du Québec).

Une séance du comité consultatif d'urbanisme agissant comme conseil local du patrimoine se tiendra le **10 juillet 2024 à 18 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda, conformément à l'article 130 de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Toute personne intéressée à la citation de l'immeuble et de l'objet patrimoniaux visés par l'avis pourra faire ses représentations.

AVIS PUBLIC est également donné que ce projet de règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée, au 100, rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda et sur le site web de la Ville de Rouyn-Noranda et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 13^e jour du mois de juin 2024
et publié le 19 juin 2024



Angèle Tousignant, greffière